



SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN SEPTEMBRE 2016

À fin septembre, 5599 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) valaisans, soit 28 de plus qu'à la fin août. Le taux de chômage est resté stable à 3.2% durant cette période.

Le chômage est également resté stable à 3.2% par rapport à la même période de l'année dernière. La situation sur le marché du travail valaisan est donc plutôt détendue à la fin septembre 2016.

Par régions, le chômage a progressé en septembre dans le Haut-Valais. Il est resté stable dans le Valais Central et a reculé dans le Bas-Valais.

Par groupes de professions, on observe une augmentation du chômage en septembre dans l'hôtellerie-restauration en raison de la fermeture des établissements à la fin de la saison touristique estivale. Ce mouvement a été ressenti avant tout dans le Haut-Valais.

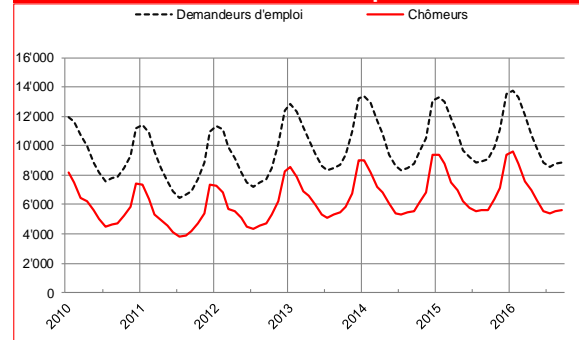
Le chômage a, par contre, reculé en septembre dans les professions de la construction, étant donné que les entreprises doivent terminer leurs chantiers avant l'hiver. Cette baisse a été plus marquée dans le Valais Central que dans les autres régions.

10 octobre 2016

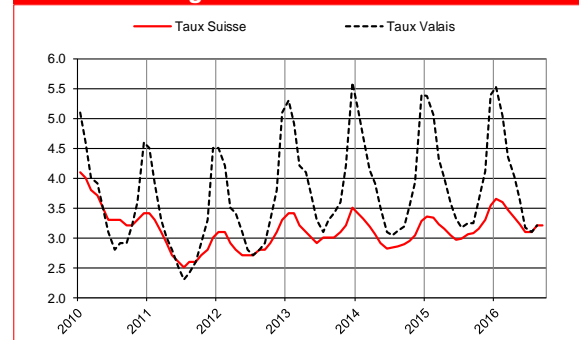
Chômage septembre 2016

	Taux	Chômeurs	
Valais	3.2%	5599	→
Haut-Valais	1.4%	583	↗
Valais central	4.1%	2779	→
Bas-Valais	3.5%	2237	↘

Chômeurs et demandeurs d'emploi



Taux de chômage Suisse-Valais

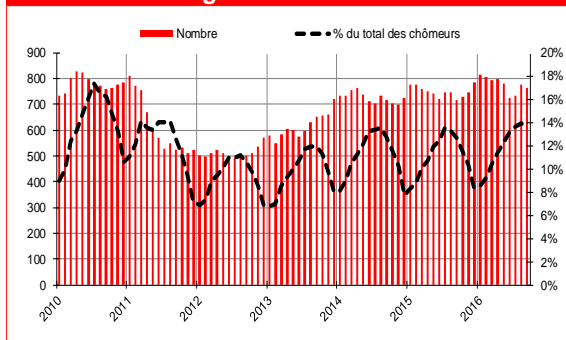
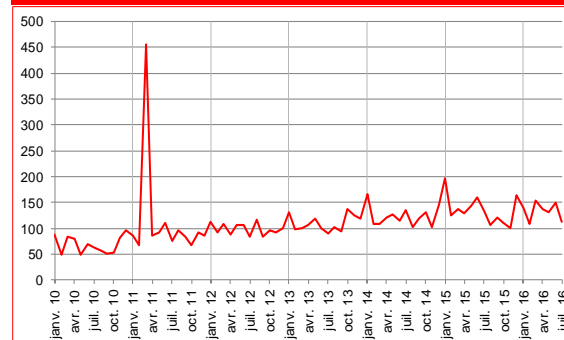


Chômage par régions

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Sept. 2016	variation mensuelle	variation annuelle	Sept. 2016	variation mensuelle	variation annuelle
Suisse	3.2	0.0	0.1	142675	-183	5871
Valais	3.2	0.0	0.0	5599	28	-41
Haut-Valais	1.4	0.2	-0.1	583	48	-55
Valais Central	4.1	0.0	0.1	2779	21	68
Bas-Valais	3.5	-0.1	-0.1	2237	-41	-54
RAV Oberwallis	1.3	0.0	-0.2	579	47	-56
ORP Sierre	4.1	0.2	0.4	957	63	106
ORP Sion	4.1	-0.1	-0.1	1823	-44	-39
ORP Martigny	3.4	0.0	-0.1	1116	-8	-36
ORP Monthey-St.-Maurice	3.6	-0.1	-0.1	1119	-32	-20

Contact

Christophe Juilland, Responsable de l'Observatoire valaisan de l'emploi (OVE) de l'Industrie, du commerce et du travail, entre 11h00 et 11h30. Tél. 027 606 72 99

Chômeurs de longue durée**Arrivées en fin de droits****Profil des chômeurs**

	Chômeurs			Taux de chômage		
	Sept. 2016	variation mensuelle	variation annuelle	variation mensuelle	variation annuelle	
15-24 ans	913	-73	-67	4.1	-0.3	-0.3
25-49 ans	3317	68	-51	3.3	0.0	-0.1
50 ans et plus	1369	33	77	2.6	0.0	0.1
Hommes	2925	-62	92	3.1	-0.1	0.1
Femmes	2674	90	-133	3.4	0.1	-0.1
Suisses	2999	-99	-15	2.3	-0.1	0.0
Etrangers	2600	127	-26	6.0	0.3	0.0
Au chômage depuis 1-6 mois	3676	201	-10			
Au chômage depuis 6-12 mois	1162	-158	-75			
Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)	761	-15	44			

Chômage par groupes de professions

	Septembre 2016					
	Effectifs	Part en %	Variation mensuelle		Variation annuelle	
			Absolue	Relative en %	Absolue	Relative en %
Professions saisonnières						
Construction	555	10	-34	-6	47	9
Hôtellerie, restauration et nettoyage	1229	22	158	15	-98	-7
Agriculture, économie forestière, élevage animaux	192	3	4	2	-3	-2
Professions non saisonnières						
Industrie	636	11	-46	-7	56	10
Professions commerciales et de la vente	729	13	22	3	33	5
Transports et activités techniques	456	8	-26	-5	-21	-4
Information et communication	164	3	-17	-9	-41	-20
Activités spécialisées, scientifiques et financières	270	5	-5	-2	-4	-1
Activités de service administratif et de soutien	698	12	-9	-1	-4	-1
Santé humaine et action sociale	473	8	22	5	7	2
Professions artistiques	37	1	-7	-16	-4	-10
Autres professions	160	3	-34	-18	-9	-5

Taux de chômage : Depuis le 1er janvier 2014, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2012-2014) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 174'064 personnes.

Chômeurs : Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

Chômeurs de longue durée : Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

Chômeurs en fin de droit : chômeurs qui ont épuisé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.

Source : Chiffres fournis par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Le bulletin statistique complet est disponible sur <https://www.vs.ch/fr/web/sict/statistiques-et-publications>

Plus d'informations sur les statistiques : Service de l'industrie, du commerce et du travail, Christophe Juillard, 027 606 72 99